

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
25 Mars 2016**

OBJET : Partenariat culturel - Subventions de fonctionnement aux associations et organismes divers - 1ère répartition - Année 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mars 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'attribuer au titre de l'exercice 2016, dans le cadre de la répartition des aides accordées aux organismes culturels, des subventions de fonctionnement d'un montant total de 5 396 850 €, conformément aux tableaux annexés au rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer, pour les subventions égales ou supérieures à 23 000 €, une convention selon le modèle type prévu à cet effet,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention d'exécution d'obligations de service public avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Friche de la Belle de Mai jointe en annexe au rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer l'avenant joint en annexe au rapport à la convention triennale de partenariat avec le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron.

La dépense correspondante, soit 5 396 850 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 répartis comme suit :

- 5 336 850 € au chapitre 65, fonction 311, article 6574, dont la dotation est suffisante,
- 60 000 € au chapitre 65, fonction 311, article 65738, pour le fonctionnement du Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CICRP) dont la dotation est suffisante.

à l'Unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée**

